



Formation « De la conception à la réception : intégrer la sécurité incendie dans les projets ERP/IGH» V.1

(14 heures)

I. Personnel concerné

Public concerné : Architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, responsables techniques, chargés de sécurité, responsables maintenance ou moyens généraux.

Prérequis : Aucun prérequis particulier mise à part une connaissance générale des réglementations incendie en vigueur.

II. Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les **principes fondamentaux** de la sécurité incendie applicables aux ERP et IGH.
- Intégrer dès la conception les **contraintes réglementaires** liées au règlement du 25 juin 1980 (ERP) et du 30 décembre 2011 (IGH).
- Anticiper les **évolutions réglementaires récentes** et leurs impacts sur les projets (transition énergétique, RE2020, sécurité des façades, systèmes numériques, etc.).
- Piloter la **coordination SSI** et la conformité jusqu'à la réception du bâtiment.
- Maîtriser les obligations de **maintenance, vérifications réglementaires et responsabilités** des différents acteurs.

III. Contenu de la formation : 🧩 Programme détaillé sur 2 jours

Jour 1 – Principes généraux et conception réglementaire

1. Cadre législatif et réglementaire

- Le règlement de sécurité du 25 juin 1980 (ERP) et ses derniers arrêtés modificatifs.
- Le règlement IGH du 30 décembre 2011.
- Les textes récents : évolutions 2023–2025 (sécurité des façades, intégration RE2020, prise en compte du risque incendie dans le développement durable).
- Interaction avec d'autres réglementations : Code du travail, Code de la construction et de l'habitation, loi ELAN.

2. Classement des bâtiments et typologie ERP / IGH

- Définition, type et catégorie des ERP.
- Cas particuliers (locaux à sommeil, établissements mixtes, bâtiments complexes).



- Critères spécifiques aux IGH.

3. Conception et desserte des bâtiments

- Implantation, isolement et accessibilité des engins de secours.
- Organisation des volumes, compartimentage et résistance au feu.
- Escaliers, dégagements et désenfumage.

Jour 2 – Moyens de secours, obligations d'exploitation et responsabilités

4. Moyens de secours et équipements techniques

- Systèmes de sécurité incendie (SSI, ECS, alarme, désenfumage, extincteurs, RIA, etc.).
- Nouveautés sur les systèmes connectés et maintenance prédictive.
- Coordination SSI : rôle, livrables et responsabilité du coordonnateur.

5. Accessibilité et sécurité incendie

- Synergie entre accessibilité PMR/PSH et sécurité incendie.
- Nouveaux textes relatifs à la signalétique et à l'évacuation inclusive.

6. Maintenance, vérifications et suivi de conformité

- Obligations réglementaires de contrôle périodique.
- Documents à produire (registre de sécurité, rapports de vérification, plans SSI).
- Contrôle des organismes agréés et suites des observations.

7. Responsabilités et gestion des risques

- Responsabilités du maître d'ouvrage, du concepteur et du coordonnateur SSI.
- Responsabilité pénale et civile : jurisprudences récentes.
- Démarche proactive de prévention et coordination entre acteurs.

8. Études de cas pratiques

- Analyse de projets concrets ERP et IGH.
- Lecture de plans, identification des zones à risques, recommandations techniques.
- Exercices de validation (quiz, étude de cas collectif).

IV. Modalités et validation

- Alternance d'apports théoriques, de cas concrets et d'exemples de retours d'expérience.
- Évaluation des acquis en fin de session (QCM / cas pratique).
- **Attestation de formation délivrée** à chaque participant.

AX CONSULTING –

Siège social : Lieu-dit le Buot - 72400 CHERRE-AU

Agence IDF – 23 rue du Saule Trapu – 91300 MASSY

Tél. : 09.87.44.58.95 – accueil@ax-consulting-bet.com – www.ax-consulting.net

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 101000 € - RCS DE LE MANS 752 347 385 - APE : 7112B - N° TVA intracommunautaire FR 92752347385